

**Arrêté portant nomination du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2018, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS.**

Le président de l'Université de TOURS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 13 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2018 fixant les dates et modalités d'organisation des examens professionnalisés réservés de recrutement des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie d'ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2018 ;

ARRETE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnalisé réservé de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2018, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS :

**Monsieur LAÏNÉ Jean Pierre**, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Limoges, Limoges.

**Madame LAVARENNE-GASTAL Isabelle**, ingénieure de recherche de 2ème classe, vice-présidente, Université d'Orléans, Orléans.

**Monsieur CARPENTIER Michaël**, ingénieur d'études hors classe, expert, Rectorat de l'académie d'Orléans Tours, Tours.

**Madame ACCOLAS Carole**, attachée principale d'administration de l'État, Université de Tours, Tours.

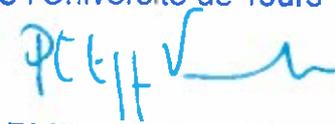
**Madame LANGEVILLE-GUYOT Sylvie**, technicienne de recherche et de formation classe exceptionnelle, Université de Tours, Tours.

**Monsieur RIBOULEAU Damien**, ingénieur d'études – contractuel catégorie A, suppléant, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Tours, le 2 mai 2018

Le Président  
de l'Université de Tours



Philippe VENDRIX